

Capatect Schraubdübel Short 030

Chevilles à rosace avec homologation européenne pour la fixation des systèmes de façade Capatect



Description de produit

Domaine d'utilisation

Cheville à visser avec vis prémontée en plastique renforcé de fibres de verre et rosace de cheville pour des épaisseurs d'isolation de 20-60 mm.

Cheville homologuée ETA pour les panneaux isolants de façade Capatect au sein des systèmes de façade Capatect dans des supports appropriés.

Propriétés

- Spécialement conçu pour les panneaux isolants minces
- Faible profondeur d'ancrage dans toutes les catégories d'utilisation (A-E)
- Optimisé pour les ponts thermiques
- Montage à fleur de surface
- Ancrage dans tous les supports courants
- Mise en œuvre rapide

Teintes

Gris

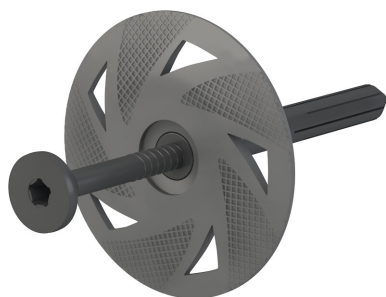
Stockage

Au frais, au sec et à l'abri du gel.

Données techniques

Type de cheville	N° de produit	Longueur (mm)	Profondeur d'ancrage h_{nom} (mm)	Verpackung (St./Karton)
Capatect Schraubdübel Short 030 Agrément technique européen: ETA-17/0991	030/060	060	≥ 30	100
Catégorie d'utilisation conforme ETA, c'est-à-dire pour les matériaux: A = Béton B = Briques pleines C = Briques perforées D = Béton léger poreux E = Béton cellulaire* coque exposée aux intempéries ≥40 mm et <100 mm	030/080	080	≥ 30*	100
	030/100	100	≥ 30*	100
∅-rosace (mm)				60
∅-tige (mm)				8

*Dans la catégorie d'utilisation E, des capacités de traction plus élevées sont nécessaires pour une profondeur d'ancrage plus importante (≥ 50 mm).



Produits supplémentaires

Nom de produit	N° de produit	Emballage (p./carton)
Capatect Schraubdübel Short Tool Pro 030/01 pour un montage à fleur de surface	030/01	1
Capatect Schraubdübel Short Bit 030/02 pour un montage à fleur de surface	030/02	1
Capatect Dübelscheibe 153/VT 90	153/VT 90	100
Capatect Dübelscheibe 153/140	153/140	100

Numéro du produit

030

Application

Préparation du support

Il faut veiller à ce que les panneaux isolants soient posés de manière plane et que les bords soient correctement collés.

La longueur de la cheville doit être déterminée en fonction du support, des couches non porteuses à prendre en compte le cas échéant, et de l'épaisseur du système à fixer.

Montage

Le montage des chevilles ne doit être effectué qu'après une consolidation suffisante du lit de colle (env. 2 jours). La longueur de la cheville doit être choisie de manière à assurer une profondeur d'ancrage d'au moins 30 mm (béton cellulaire : au moins 50 mm) dans le matériau de construction massif du mur (sans tenir compte d'éventuelles couches d'ancien enduit ou d'autres couches intermédiaires non porteuses). A l'aide d'une perceuse (pour les briques perforées, les briques silico-calcaires perforées et le béton cellulaire sans effet de percussion ou de martelage), les trous de chevilles \varnothing 8 mm, doivent être percés à angle droit dans l'élément de construction porteur. Effectuer en général les trous de perçage au moins 10 mm plus bas que la profondeur d'ancrage nécessaire. Avant d'insérer la cheville, enlever la poussière de perçage du trou afin de pouvoir garantir la profondeur d'ancrage requise.

Montage à fleur de surface du panneau d'isolation :

Réaliser un trou de forage à travers le matériau isolant dans le support porteur. Pour les supports de la catégorie A-E, profondeur du trou de forage d'au moins 40 mm pour une profondeur d'ancrage de 30 mm. Dans les supports de la catégorie E, profondeur de perçage d'au moins 60 mm pour une profondeur d'ancrage de 50 mm.

Combiner les chevilles et les rosaces de chevilles en fonction du type d'isolant. Insérer la cheville à visser dans le trou de perçage et visser l'embout ou l'outil correspondant au ras de la surface. La rosace de la cheville doit affleurer la surface à la fin de l'opération de pose.

Détermination de la longueur des chevilles:

$$L_a > h_{nom} + t_{tol} + h_D$$

L_a = longueur de cheville

h_{nom} = profondeur d'ancrage nécessaire

t_{tol} = Compensation des tolérances (épaisseur de la couche de colle) et, le cas échéant, des éléments non porteurs.

h_D = épaisseur de l'isolation

La compensation de la tolérance s'additionne à:

+ Épaisseur des couches non porteuses (épaisseur de l'ancien crépi, des panneaux d'isolation thermique, des briques de parement, etc. si elles existent, l'épaisseur de l'ancien enduit est souvent d'environ 20 mm)

+ Épaisseur de la couche de mortier-colle après avoir appuyé les panneaux isolants sur le mur (en règle générale, environ 10 mm)

+ Compensation supplémentaire des irrégularités de la façade

+ Le cas échéant, épaisseur de la couche d'armature en cas de fixation par le tissu

Conseil

Approbaton

ETA-17/0991

Centre Service Clients

DAW Belgium S.R.L

Tél.: (+32) (0)11 60 56 30

Fax: (+32) (0)11 52 56 07

E-mail: info-tech@daw.be

www.caparol.be



Information technique · Edition: 09-2023

Nos fiches techniques sont établies selon les plus récents enseignements de la technique et notre expérience. Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée quant à la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées.

A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Veuillez vous assurer de posséder la dernière mise à jour en vérifiant sur www.caparol.be.